

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19058 - 74ÈME ANNÉE

Le Rectorat préfère des contractuels plutôt que des inscrits sur listes complémentaires à un concours pour des postes de professeurs des écoles

Quel droit au travail pour les Réunionnais à La Réunion ?

A l'approche de la rentrée scolaire se pose de nouveau la question de la place des enseignants réunionnais dans le système éducatif. Nou lé Kapab a ainsi souligné mardi que le Rectorat ne compte pas affecter les 44 inscrits reçus la liste complémentaire au concours de professeur des écoles sur les postes vacants. L'administration préfère recourir à des contractuels. Pourquoi donc vouloir contourner les règles dans la plus totale opacité ? Le problème de la transparence dans les recrutements est plus que jamais posée, dans la fonction publique et aussi dans le privé.

Dans l'Éducation nationale, les postes de titulaire de catégorie A sont attribués au terme d'un stage réservé aux lauréats d'un concours. C'est le cas pour les professeurs des écoles. C'est un concours qui donne la garantie aux reçus d'être affectés dans l'Académie où ils le réussissent. Ainsi, une personne qui passe le concours à La Réunion est sûre d'être titularisée à La Réunion.

Comme dans tous les concours, le nombre de postes ouvert est fixé. Les premiers sont donc déclarés admis et sont affectés sur les postes prévus. Un certain nombre des suivants sont inscrits sur une liste complémentaire. Ils sont donc susceptibles d'être tout de même affectés sur un poste en cas de désistement d'un admis au concours, ou lorsque le nombre de postes finalement créés est supérieur à ceux ouverts initialement au concours. C'est précisément ce cas de figure qui se pose à La Réunion,

avec à la rentrée un nombre de postes disponibles supérieur à celui des admis au concours.

À quoi sert un concours ?

Mercredi, Nou lé Kapab, présidé par Gilles Leperlier, a tenu une conférence de presse pour souligner que 44 Réunionnais admis sur la liste complémentaire du concours de professeur des écoles ne seront pas affectés sur les postes vacants. Le Rectorat compte recourir à des contractuels.

Cette volonté de contourner les règles est scandaleuse. En effet, les contractuels sont des personnels recrutés en dehors des règles du concours. Rien ne prouve qu'elles aient le niveau démontré par les jeunes Réunionnais qui sont inscrits sur la liste complémentaire.

C'est un scandale analogue

qu'avait déjà dénoncé des Réunionnais reçus à un concours de la fonction publique territoriale, et qui constataient qu'au lieu d'être recrutés par des collectivités, ces dernières préféreraient embaucher des contractuels. Dans cette fonction publique, les reçus n'ont pas la garantie de l'emploi mais sont inscrits sur une liste d'aptitude. Les employeurs potentiels ont la possibilité de contourner cette liste d'aptitude pour recruter des personnes qui n'ont pas eu à passer de concours, ce qui interroge alors sur la pertinence d'organiser une telle épreuve.

Précaires plutôt que titulaires

Nou lé Kapab craint également que ce recours à des contractuels sur des postes de professeur des écoles corresponde à la volonté de remplacer des titu-

lares par des précaires dans la fonction publique.

Rappelons que ce gouvernement applique une promesse inscrite dans le programme d'Emmanuel Macron : la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires d'ici 2022. Cette année, le gouvernement a lancé l'offensive contre le statut de la fonction publique en s'attaquant d'abord à celui des cheminots à la SNCF. La loi votée par le Parlement prévoit que les cheminots actuels garderont leur statut, mais que les futurs recrutés dépendront d'une convention collective, elle-même assujettie à la loi El-Khomri et aux «ordonnances Macron» qui favorisent les licenciements, affaiblissent les syndicats, et limite considérablement les indemnités versées en cas de licenciement abusif.

Faire la transparence

Les chiffres du chômage à La Réunion publiés cette semaine par Pôle emploi indiquent que plus de 183.000 Réunionnais étaient à la recherche d'un emploi en juin dernier. Parmi eux, plus de 140.000 sont totalement privés de travail. Plus de la moitié des jeunes sortis de l'école sont au chômage, dont de nombreux diplômés. Sans doute parmi ces chômeurs se trouvent des personnes inscrites sur la liste complémentaire du concours de professeur des écoles, et qui voient un emploi leur échapper parce qu'une administration peut contourner le résultat d'un concours pour recruter qui bon lui semble.

Dans ces conditions, la question de l'emploi et en particulier dans la fonction publique doit être traitée différemment. Elle suppose d'abord la plus grande transparence. Tout d'abord, par l'affectation des inscrits sur la liste complémentaire sur tout poste vacant. Ensuite, par une gestion prévisionnelle des em-

ploi et des compétences qui permette de rendre publique une programmation pluriannuelle des recrutements. Ainsi, si des personnes sont intéressées à travailler dans la fonction publique, alors elles peuvent s'y préparer en suivant sur plusieurs années une formation adaptée

De la même manière vient la proposition d'obliger la publication de toutes les offres d'emploi à Pôle emploi, afin que tous les Réunionnais inscrits dans cet organisme puissent être informés de l'existence d'une possibilité

d'embauche.

Face à la crise sociale, ce sont des mesures qui permettraient de tenter de restaurer une certaine confiance. Dans le cas contraire, se posera toujours la question du droit au travail des Réunionnais à La Réunion.

M.M.



Hommage à Yves Grondin

Décès de notre camarade de lutte

Notre camarade Yves Grondin nous a quittés le 11 juillet dernier. La section PCR du Tampon perd un camarade fidèle et exemplaire. Nous garderons de lui le souvenir d'un militant plein d'énergie par son engagement politique et syndical (CGTR).

Rassembleur, avec son mot d'ordre «ansamb alon faire», il accompagnait toujours les camarades dans leurs actions, propagandes, pétitions, grèves, manifestations etc.

Yves restera pour nous un exemple inoubliable avec sa volonté de défendre notre journal combattant Témoignages, de toujours lutter pour la défense des travailleurs et le développement de notre pays.

La Section PCR du Tampon

Edito

Que devient la révision de la Constitution ?

L'affaire Stéphane Benalla, du nom du membre du cabinet d'Emmanuel Macron en cours de licenciement par l'Élysée est révélatrice de la coupure entre la population et une partie des élus qu'elle se choisit à plusieurs niveaux.

Tout d'abord concernant les faits eux-mêmes : la violente répression de manifestants par un membre du cabinet du président de la République devant des policiers qui le laissent faire. Ces faits ont été connus par sa hiérarchie dès le lendemain, avec comme seule sanction une mise à pied de deux semaines. Il a fallu qu'une vidéo soit publiée sur Internet pour que le pouvoir soit obligé de prendre d'autres mesures. Il a saisi le prétexte d'un fait nouveau pour licencier Stéphane Benalla. Mais sans cette vidéo, le fautif serait toujours dans le cabinet du président de la République. L'Élysée a montré dans cette affaire que frapper des manifestants est un acte qui n'est réprimé que par deux semaines de suspension.

Ensuite, la réponse du chef de l'État est également révélatrice. Il ne s'est exprimé que lors d'une réunion avec des membres de son parti où il a déclaré qu'il est le seul responsable, et a dit que l'on vienne le chercher. Emmanuel Macron n'est pas sans savoir que pendant la durée de son mandat, il est irresponsable pénalement à l'exception de faits très graves pouvant amener à sa destitution. Le président de la République n'est pas un citoyen ordinaire, à quoi bon cette sortie si ce n'est pour rappeler que les hautes sphères du pouvoir vivent en marge de la société ?

Enfin, toute cette polémique a bouleversé le calendrier qui avait la révision constitutionnelle à l'ordre du jour. Il n'est plus question que des débats autour de la commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur cette affaire. La Constitution est pourtant la loi fondamentale de la République, base de toutes les autres lois. Mais elle est passée au second plan. C'est aussi un fait révélateur de la coupure entre la population et une partie de ses élus. Car ce qui intéresse avant tout les électeurs, c'est d'avoir des réponses à leurs problèmes. La résolution de l'affaire Stéphane Benalla ne réglera rien pour eux, alors que la révision de la Constitution est le moment de mettre tous les problèmes sur la table.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

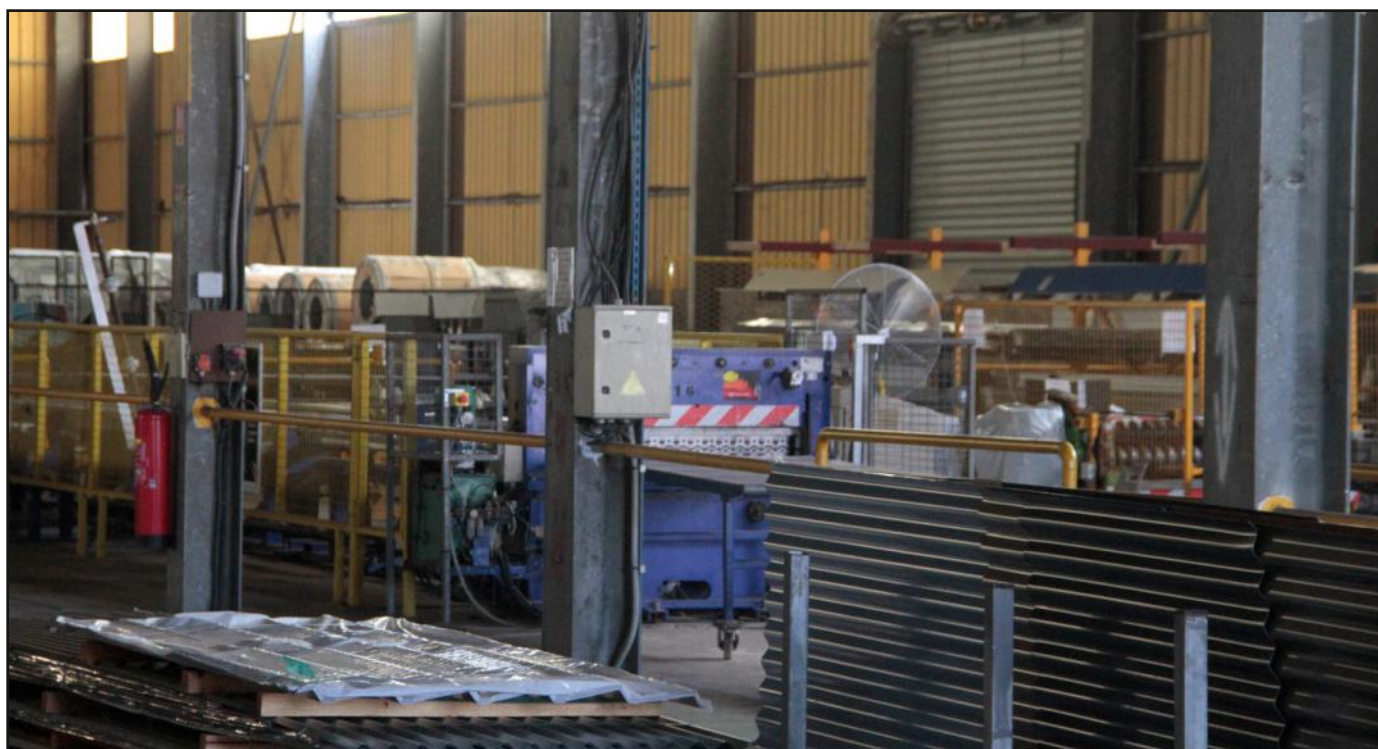
Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique : l'actualité de la pensée de Karl Marx

Ho Hai Quang : la base économique selon Marx

Voici la 12e partie des exposés présentés le 4 mai dernier à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne sur l'actualité de la pensée de Karl Marx à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance. Après les deux parties de l'exposé d'Élie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, puis les cinq parties de celui présenté par la philosophe Brigitte Croisier, voici la 5e partie de celui de l'économiste Ho Hai Quang sur l'aspect économique de l'œuvre de Karl Marx.



On le sait : selon Karl Marx, la « base économique » joue un rôle primordial dans le fonctionnement et l'évolution des sociétés humaines. Mais quels sont les éléments constitutifs d'une « base économique » ? Et comment l'analyser ?

La production est déterminante

Dans les sociétés dont le système productif est fondé sur la division sociale du travail (c'est-à-dire l'existence de producteurs spécialisés dans la fabrication de différentes marchandises), la base

économique se compose de la production qui crée les marchandises adaptées aux besoins ; de la distribution qui fixe la proportion dans laquelle ceux qui participent à la production se répartissent les produits ; de l'échange grâce auquel les individus se procurent l'éventail des produits destinés à être consommés ; de la consommation qui leur permet de satisfaire leurs besoins.

Ces éléments s'enchaînent pour former un cycle qui, en se répétant continuellement, permet à la société d'exister dans la durée. Ils s'influencent mutuellement : une extension de la sphère des échanges (par exemple : création du Marché Commun, mondialisa-

tion des échanges) entraîne un accroissement du volume de la production. Une augmentation de la consommation induit une élévation de la production. Une transformation de la répartition des revenus modifie l'éventail des produits offerts sur le marché.

Bien qu'ils soient interdépendants, ces différents éléments de la base économique ne sont pas à mettre sur un même plan. Pour Marx, la production constitue l'élément fondamental car c'est à partir d'elle que recommence sans cesse le cycle économique :

« une production déterminée détermine donc une consommation, une distribution, un échange déterminés » (Contribution à la cri-

tique de l'économie politique ; Éditions Sociales ; 1969 ; p. 164).

Mais l'économie politique universitaire voit les choses différemment. En effet, les manuels destinés au premier cycle, s'ouvrent sur la théorie du consommateur. Celle-ci expose comment un consommateur, parfaitement rationnel et non influencé par les autres, doit dépenser son revenu pour satisfaire ses besoins en obtenant le maximum de satisfaction. C'est la demande du consommateur-roi qui oriente la production et constitue donc le point de départ du cycle économique.

Marx montre qu'il n'en est rien : les producteurs produisent des objets présentant certaines caractéristiques précises (forme, couleur...). Par là, ils produisent en même temps non seulement la manière de les consommer mais aussi le désir, l'habitude de les consommer.

« La faim est la faim, mais la faim qui se satisfait avec de la viande cuite, mangée avec fourchette et couteau, est une autre faim que celle qui avale de la chair crue en se servant des mains, des ongles et des dents... La production produit l'objet de la consommation, le mode de consommation, l'instinct de consommation » (Contribution à la critique de l'économie politique ; p. 157). Pour Marx, c'est donc par la production qu'il faut commencer l'étude de la base économique.

Les deux optiques dans l'analyse de la production

Les manuels d'économie expliquent que pour produire, l'entreprise utilise deux « facteurs de production » : le travail et le capital. Le problème qu'il s'agit de résoudre est de trouver la combinaison optimale. Tout dépend des prix : si le prix du travail (salaire) baisse, il est avantageux de remplacer le capital par le travail ; s'il augmente, mieux vaut utiliser davantage de machines. Un calcul permettra de savoir exactement, toutes choses étant égales par ailleurs, combien d'unités de travail et de capital une entreprise donnée doit utiliser pour produire une quantité donnée de marchandises. Ici, on a affaire à une analyse de type technico-économique. Elle s'impose absolument car il est indispensable, pour une entreprise ou pour un pays tout entier, de minimiser les coûts de fabrication et de ne pas gaspiller des ressources. Telle est l'approche de la production enseignée à l'université.

Mais cette approche n'est d'aucune utilité si l'on veut comprendre les luttes sociales, les révolutions. Pour y voir clair, il est indispensable d'analyser la production sous l'angle de son organisation sociale. Un exemple permettra de fixer les idées : pour produire une baguette de pain, il faut de la farine, du travail, de

l'énergie... il est certes nécessaire de calculer combien il faut employer chacun de ces ingrédients. Mais un tel calcul ne permettra en aucune manière de comprendre les antagonismes sociaux. Ceux-ci ne peuvent apparaître que si l'on examine dans quelles conditions sociales cette baguette de pain a été produite. Concrètement, la question est de savoir si elle résulte du travail d'un esclave, d'un serf ou d'un ouvrier salarié, de connaître les relations qui sont nouées entre ces travailleurs et leurs maîtres, seigneurs, ou capitalistes. Les divergences d'intérêt entre ces classes sociales n'apparaîtront que si l'on répond à ces questions ; elles permettront alors d'expliquer les luttes sociales, les révolutions. C'est sous cet angle que Marx analyse la production et voit le déroulement de l'histoire de l'humanité comme une succession de « modes de productions » : « À grands traits, les modes de production asiatique, antique, féodal et bourgeois moderne peuvent être qualifiés d'époques progressives de la formation sociale économique ». (Préface de la Contribution à la critique de l'économie politique ; p. 5).

Mais qu'est-ce qu'un « mode de production » ? Et qu'est-ce qu'une « formation sociale économique » ?

(à suivre)

In kozman pou la rout

« Si ou i piss dsi l'mir in moun, lo bann dèrnyé goute lé pou out soulyé »

Moin lé sir sa i rapèl désèrtin désèrtènn shoz. Pars, kan ou l'aprè fé out ti bézoin dann shomin, ou na la krintiv fé prann aou an défo é dann in ka konmsa i ariv sak i doi arivé . Mé konm provèrb kosa lo saz i vé fé konprann anou ? Dabor li di anou antansyon si ou lé an fote lé z'afèr spé k'i marsh pa konm ou i kroi. Moin la koni in moun, kan li téi pass dovan in kour in pé abandoné, si li oi plan flèr, li kass sansa li rash.i fé pa li arien vol in po ! épi li défil : sof in zour lo shien la bar son shomin é la fors ali atann son mètr. Mi lèss azot majine sak la spasé pou in sinp pyé flèr... Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli dvan. Sipétadyé !

Otè

La Rényon zordi konm in viktoir pou nou, sansa konm in défète a san pour san ?

Zot i koné bann péi dan lé z'alantour, souvan défoi, lé in pé zalou par raport anou. Pou zot, isi tout lé fasil par raport shé zot. Isi néna l'éro é si pa toulmoun néna in bonpé, néna kant mèm in trépé, é lo moun i pé dispozé.

Biensir sa la pa ariv konmsa : konm k'i diré kaye frit la pa tonm dirèk dann nout zasyète, é l'égalité sosyal nou la mète dé z'ané é dé z'ané pou gingn ali-dizon kaziman sinkant zané apré la vote la loi l'ané 1946. Nou la bataye in bonpé ! Nou la lite in bonpé ! Zot i souvien, momandoné Paul Vergès épi Elie Hoareau la démisyone konm dépitè pou fé in éskandal laba dann Pari, dovan l'opinyon fransèz. Sé pou sa Laurent Vergès laba dann l'asanblé la déklar : « Nou lé pa plis, nou lé pa moin, respèkt anou ! ».

An touléka, nou la fini par gingn l'égalité sosyal san gingn l'égalité ékonomik, pars nout dévlopman olèrk avansé la kil an aryèr si tèlman nout bann prodiksyon kolonyal la dékliné konm taba par ébzant, konm vétivèr, jèrniom, kann épi d'ot ankor . Si tèlman nou la gingn kaziman in nivo d'vi éropéin, san gingn in dévlopman nout prodiksyon intéryèr konm in bonpé péi l'erop é san étinn bann voyan négatif i klèr o rouz konm lo nonm zilétre, konm o bann domandèr l'anjloi, konm ankor la kantité d'moun dosou losèye povreté épi d'ot ankor ni sava pa nonm tèrta.

Pou kosa ? Dabor pars nou la pa gingn zamé lo pouvoir pou dévlop nout péi. Pou kosa ankor ? Pars gouvèrnman lété o sèrvis bann monopol fransé épi éropéin. Mi diré osi, sé pou anpèsh anou in zour koup la kord nout dépendans par raport La Frans dann lo ka ni trapré nout dévlopman !.. Lé vré, ni pé dir, rézilta ni koné kisoï pou la médsine, kisoï pou l'instriksyon, kisoï ankor pou lijyène é pou l'alimantasyon, kisoï si ni vé lojman épi bann rout é d'ot shoz ankor sé par raport lo politik transfèr piblik. Moin la pa anparl la kultur, mémi pans néna la dsi in bonpé n'afèr pou diskité.

Astèr mi poz in késtyon : zot i pans sak nou la gagné d'bon dopi 1946 lé konm in viktoir nout part épi bann progrès rényoné dsi lo kolonizatèr avè konm poin noir nout maldévlopman. Sansa konm in pé i pans lo kolonyalis la ranport dsi nou in viktoir a san san pèrmèe anou ranport lo pli pti viktoir-li noré fé la politik li vé san k'ni ariv a inflians ali mèm in iota. Dan lé dé ka o konba lé pan kor fini é i rèss in bonpé pou nou fé.

Justin